Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 14 novembre 2026

David Lisnard, président de l'AMF : « Les maires sont des praticiens du quotidien »



Le maire de Cannes depuis 2014 a succédé à François Baroin en novembre dernier à la présidence de l'association des maires de France et des présidents d'intercommunalité. Rencontre en amont du congrès national programmé du 22 au 24 novembre, à Paris.

Le congrès national de l'AMF, qui aura lieu du 22 au 24 novembre 2022, Porte de Versailles à Paris, portera sur le pouvoir d'agir du maire, quelles compétences lui reste-t-il ?
Depuis les grands lois de décentralisation dites lois Defferre en 1982, on constate depuis 15 ans une recentralisation qui s'est traduite de deux façons : une perte d'autonomie financière avec la suppression des fiscalités locales par l'État qui les reverse sous forme de dotations , nous rendant très dépendants, et la multiplication des contraintes administratives et normatives qui ont, sur le plan juridique, dévitalisées la capacité d'agir des communes en matière d'urbanisme, mais aussi dans beaucoup d'autres domaines.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 14 novembre 2026

Cela ralentit l'action, multiplie les surcoûts en temps ou en argent. La culture des appels à projets fait que seules les collectivités ayant une grosse ingénierie juridique ou administrative peuvent répondre. Tout cela amplifie les fractures territoriales et alimente la crise civique.

Par quelle imbrication ?
La crise civique, même si elle est moins perceptible que la crise énergétique ou écologique, est pour moi la crise majeure que l'on affronte aujourd'hui. Elle se traduit par des taux d'abstention record, des violences verbales dans le débat public avec peu d'exercice de la raison critique, et les violences sur élus sont croissantes. J'ai vu un sondage récent sur la perception des régimes politiques où les moins de trente ans placent la démocratie et les autocraties pratiquement au même plan. Pour régler cette crise civique, il faut retrouver de l'efficacité publique. Recentrer l'État sur ses missions dont la base est la sécurité, et avoir un souffle de décentralisation pour que l'on puisse agir. Très concrètement, c'est ne pas à avoir à modifier neuf documents juridiques opposables quand on veut faire une unité de traitement des déchets sur une commune. On a une sur-bureaucratie en France qui pénalise l'action.

> « On a une dynamique des obligations, des charges et des devoirs »

La sobriété énergétique s'impose à tous les élus cet hiver, quel est l'état d'esprit des maires ?
Il a deux problématiques. Comment lutter contre les déperditions énergétiques en réduisant les consommations et comment, tout de suite, on paie nos factures. Beaucoup de maires ont dû mal à boucler le budget 2023 et même à terminer 2022. Les villes moyennes sont les plus pénalisées. Il est démontré que celles de 3 500 à 30 000 habitants ont les factures énergétiques par habitant les plus élevées, car elles portent les charges de centralité. Cela va se traduire par une baisse de l'investissement alors que nous représentons 70 % de l'investissement public. Outre un effet récessionniste, les opérations d'isolation des bâtiments (80 % des factures énergétiques) seront empêchées alors qu'elles sont la priorité à mettre en œuvre. Or si on veut régler les problèmes climatiques, faire des économies ne suffira pas. Il faut investir sur les énergies décarbonées, sur des énergies renouvelables quand c'est faisable, et investir pour isoler les 280 millions de mètres carrés de bâtiments appartenant aux collectivités.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 14 novembre 2026



© Arnaud Février pour l'AMF

La contrainte de la zéro artificialisation des sols pèse aussi sur elles, qu'est-ce que cela vous inspire ?

Quel est l'esprit de la loi ? Elle dit que dans les dix prochaines années on ne pourra pas aménager plus de la moitié de la surface artificialisée les dix années précédentes. Le problème est que les Sraddet (Schémas régionaux d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires) sont territorialisés à l'échelle des grandes régions. Ils intègrent une multitude de projets utilisant déjà les

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 14 novembre 2026

droits à consommer de l'espace. Cela veut dire que toutes les communes rurales qui n'ont pas de grands projets d'échelle régionale risquent d'être pénalisées, y compris celles ayant un peu de regain démographique avec le besoin de construire une école par exemple. Cela risque d'amplifier la fracture territoriale avec une métropolisation d'un côté et une désertification de l'autre. Comme toujours l'enfer est pavé de bonnes intentions.

« On veut que l'exécutif exécute »

Paradoxalement, pour résorber cette fracture, des programmes de revitalisation des centres-bourgs sont en cours ?
On constate qu'en France il y a plus de fermetures de commerces de proximité qu'ailleurs en Europe. Pourquoi a-t-on plus de fermetures ? Parce qu'il y a plus de fiscalité sur le commerce physique que sur le grand commerce ou le numérique. Que fait l'État ? Il prévoit de soutenir le commerce de proximité avec de l'argent public à travers le programme Action cœur de ville au lieu de se demander comment recréer les conditions d'une concurrence saine, en réduisant les excès de charges. C'est un premier paradoxe. Mais parallèlement à cela, l'État engage une réforme de la valeur des baux industriels et commerciaux qui par les critères retenus par Bercy pénalisent les commerces de proximité au profit des grandes surfaces. On est dans un système ubuesque. Face à cela, il faut retrouver du bon sens et donner les moyens aux maires d'agir et de créer du contrat social local.

Concernant le projet loi de finances du gouvernement, vous évoquez un budget déconnecté…
On est encore en pleine discussion, mais ce qui est délirant c'est que le budget 2023 de l'État part sur des hypothèses un peu fragiles – une inflation de 4,2 %, une croissance de 1 % – et malgré ces hypothèses favorables, on atteint un déficit record de 155 Md€ ce qui représente près de 50 % du total des recettes et des dépenses de l'État. C'est complètement fou. On continue de nous dévitaliser sur le plan financier car parallèlement, la CVAE (Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises) est remise en cause et les dotations qui sont un dû ne suivent pas l'inflation. En euro constant, elles baissent. Ce qui veut que l'État prélève sur l'argent des collectivités 500 M€.

« On a une sur-bureaucratie qui pénalise l'action »

Pourtant les services de l'État pointent des niveaux d'épargne et des rentrées fiscales en plein boom pour les communes ?
C'est totalement faux pour les rentrées fiscales, puisqu'ils ne nous restent que l'impôt sur le foncier bâti et les dotations. Ce raisonnement est là pour abuser l'opinion publique. On a une atonie des recettes alors que l'étude de la Banque Postale, sortie il y a 15 jours, démontre une hausse de nos charges

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 14 novembre 2026

imposées de 11,4 %, en raison notamment des produits alimentaires dans les cantines scolaires et de l'énergie qui augmentent plus vite que l'inflation. Il n'y a pas de dynamique des recettes, mais on a une dynamique des obligations, des charges et des devoirs. Concernant l'épargne, quand les communes ont vu que l'État avait sous-estimé le chiffre de l'inflation (1,5 %) en début d'année 2022, elles ont bloqué les projets d'investissement et temporisé la dépense. Il y a eu un effet de trésorerie, mais l'investissement a baissé de 14,8 %.

Pour conclure, un mot sur la sécurité ?
Nous voulons que l'État nous entrave moins dans nos actions, mais s'occupe plus de ce qui le regarde c'est-à-dire le régalien. Il y a peut-être des évolutions législatives à faire, mais c'est avant tout une question d'exécution. On veut que l'exécutif exécute. On ne peut pas avoir que 6 % de respect des obligations administratives de quitter le territoire français. C'est un aveu de faiblesse et cela crée du ressentiment dans la société. On a besoin de politiques nationales moins théâtrales mais plus sérieuses dans l'exécution des choses. L'explosion des phénomènes de violence des mineurs doit renvoyer à de vraies sanctions. Si elles ne sont pas effectives, elles n'ont pas de valeurs éducatives. Nous voulons revoir l'excuse de minorité afin qu'elle soit levée à partir de 16 ans et qu'en deçà, en cas d'atteintes graves à l'intégrité morale et physique des victimes, elle ne réduise plus de 50 % la potentialité de la peine. Il faut multiplier les centres d'éducation renforcée avec de la discipline et des cadres dont un ado a besoin, en donnant parallèlement de l'espérance aux gamins.

Propos recueillis par Stéphanie Veron (Essor Loire) pour RésoHebdoEco/www.reso-hebdo-eco.com

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 14 novembre 2026



© J. Kélagopian

En coulisses
En homme à l'agenda bien chargé, David Lisnard a enchaîné cette interview après son passage dans la matinale de France Inter

Dates
2021 Élu président de l'AMF
2014 Devient maire de Cannes
2001 Élu conseiller municipal à Cannes
1996 Devient directeur de cabinet et attaché parlementaire de Jacques Pélissard, député-maire de Lons-le-Saunier, vice-président de l'Association des maires de France

Son style de management
Présent en essayant de créer de la responsabilité notamment en interrogeant chacun

Ses sources d'inspiration
Les rencontres et discussions avec ses proches et les habitants, Jacques Pélissard, Bernard Brochand (ancien maire de Cannes), Raymond Barre, Philippe Séguin, le sport et la culture

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839
Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 14 novembre 2026

Son lieu ressource
Chez lui car il n’y est pas assez

Ses lectures
Je relis tout le temps Pompidou, le Nœud gordien est sur mon bureau

Eau Grand Avignon : des usagers satisfaits de leur service de l’eau

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 14 novembre 2026



Mardi 5 juillet s'est tenu le 3e comité usagers du service public de l'eau du Grand Avignon. Ce comité a pour mission de suivre dans la durée la satisfaction des usagers du service de l'eau. La satisfaction client mesurée révèle une note de 8 sur 10.

Mardi 5 juillet s'est tenu le 3e comité usagers du service public de l'eau du Grand Avignon. Ce comité, à

Ecrit par le 14 novembre 2026

l'initiative du Grand Avignon et de Eau Grand Avignon, a pour mission de suivre la satisfaction des usagers du service de l'eau via des indicateurs semestriels, tirés notamment des résultats d'enquêtes de satisfaction.

Pour cela, il est constitué de parties prenantes internes (Eau Grand Avignon et Grand Avignon) et aussi des parties prenantes externes (associations et représentants de la société civile). Ce comité des usagers, qui se réunit deux fois par an, constitue un outil important pour veiller à l'amélioration permanente de la qualité du service de l'eau du Grand Avignon.

La satisfaction client mesurée révèle une note de 8 sur 10 en progression constante en 2022 et 2021 au regard de 2020.

A noter, une diminution sensible du nombre de contacts semble se profiler depuis début 2022 en comparaison de l'exercice 2021, preuve de l'efficacité des parcours en ligne et d'une situation désormais stabilisée laissant penser que les usagers ont moins de questionnement sur leur service de l'eau.

J.R.

Grand bassin de vie d'Avignon, création du pôle territorial pour répondre aux attentes de 600 000 habitants

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 14 novembre 2026



Ils sont venus en force pour annoncer la création du pôle territorial. Qui ? Jacqueline Bouyac, Gérard Daudet, Pierre Gonzalvez, Christian Gros, Joël Guin et Pierre Prat. Tous à la tête de communautés d'agglo ou de communes. Objectif ? Sortir du périmètre de leurs EPCI pour gagner en vision globale et faire avancer leurs projets.

Leur crédo ? Ouvrir la carte du territoire en grand pour travailler sur les continuités comme les transports en commun, les pistes cyclables, la gestion des déchets, la prévention des risques d'inondation, le développement et l'aménagement d'espaces. Bref, donner de la cohérence et surtout faciliter la vie quotidienne de presque 600 000 habitants… Soit le poids d'une métropole ! Et là, en termes de positionnement régional ça pourrait tout changer.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 14 novembre 2026



Près de 600 000 habitants seront touchés par les décisions du pôle territorial Grand bassin de vie d'Avignon qui compte bien leur faciliter la vie au quotidien

L'aventure commence par un constat

Le Grand bassin de vie d'Avignon est à cheval sur deux régions : l'Occitanie et Provence-Alpes Côte d'Azur ainsi que trois départements : le Vaucluse, le Gard et les Bouches-du-Rhône. Or, près d'une dizaine d'EPCI (Établissement public de coopération intercommunale) est inscrit–tout ou en partie- dans ce territoire. Également 200 000 actifs habitent cette aire urbaine dont 120 000 travaillent dans une autre commune où ils se rendent de 60 à 93%… en voiture.

Quand Margot prend le bus

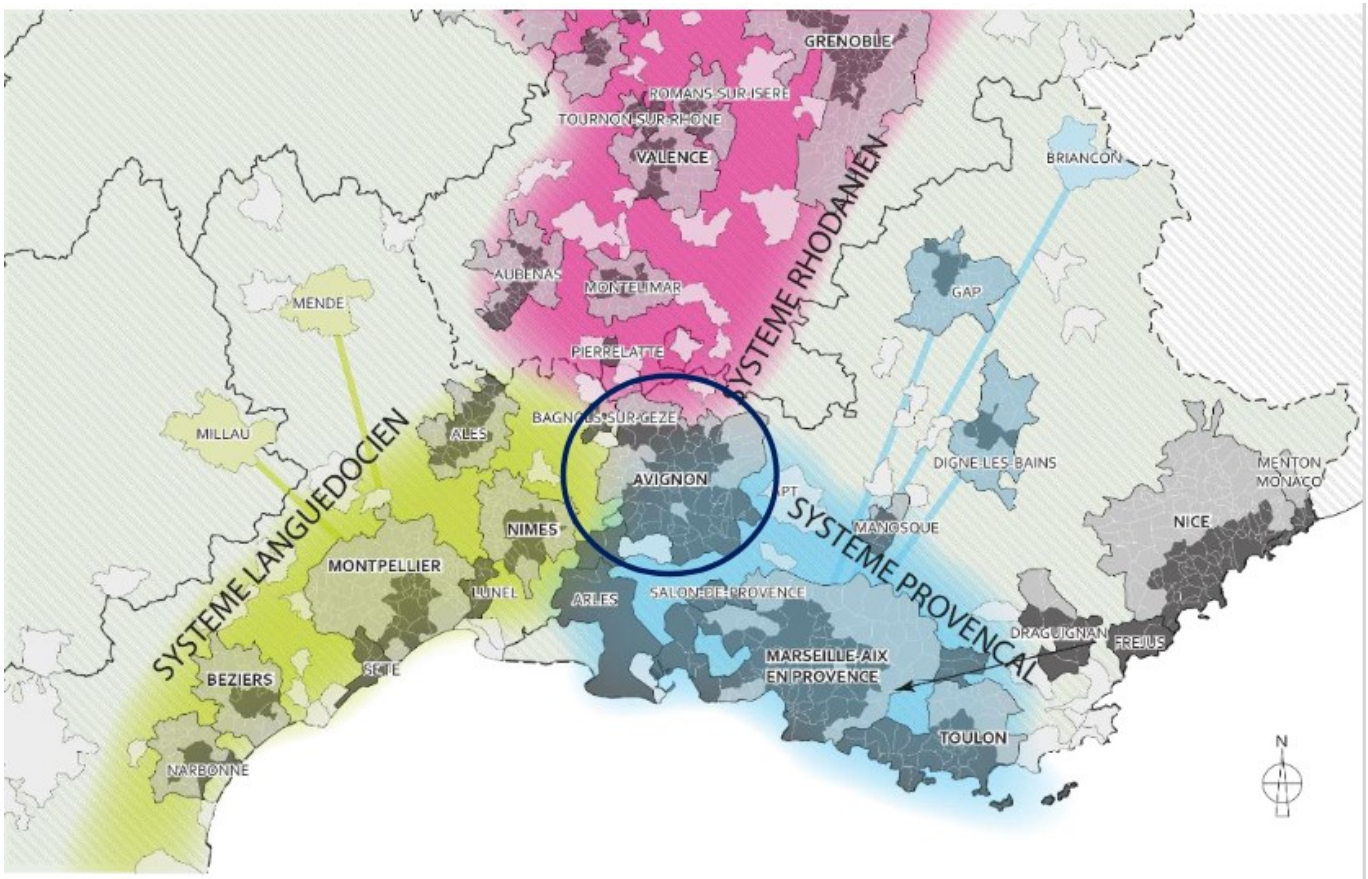
Margot, la vingtaine, habite actuellement aux Angles. Pour se rendre au Capitole studio, elle a dû prendre le bus de 7h45, puis en changer et attendre pour être déposée dans la zone commerciale Sorgues-Le Pontet à 8h45. C'aurait été dans le même cas de figure, voire pire, pour se rendre des Angles à Agroparc Avignon et c'est l'un des objets sur lesquels se pencheront les techniciens à la demande des présidents d'intercos. Mission ? Répondre aux défis de la transition écologique.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 14 novembre 2026

Les Sraddet qui font trembler les élus

Il est aussi question des Sradett. L'acronyme du Schéma régionaux d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires -urbains et ruraux-. Dans ce document de planification régionale, l'institution décrit la vision politique des priorités de l'aménagement du territoire. En clair ? La feuille de route détaille l'état de lieux et les enjeux comme l'implantation des infrastructures d'intérêt régional, la gestion économe de l'espace, l'intermodalité et le développement des transports, la maîtrise et la valorisation de l'énergie, la lutte contre le changement climatique, la pollution de l'air, la protection et la restauration de la biodiversité, la prévention de la gestion des déchets… Et pour que le Sradett aille dans le sens des départements, mieux vaut pour eux être compris et écoutés des régions, surtout lorsqu'elles sont deux à présider au destin d'un Vaucluse qui se trouve au fin fond de leur territoire.



Travailler en coopération pour en pas s'isoler ni être asséchés par les grandes métropoles

Un outil au service de l'intelligence collective

Avec la création du pôle territorial les présidents d'EPCI veulent peser sur les décisions régionales de l'Occitanie et de Provence-Alpes-Côte d'Azur, notamment en coordonnant les orientations d'urbanisme commercial, en travaillant sur la sobriété foncière, en analysant la consommation des espaces agricoles, naturels et forestiers. Il sera aussi question d'optimiser la gestion des déchets afin d'en maîtriser les coûts car le secteur en profonde mutation devra désormais répondre à un modèle plus vertueux et

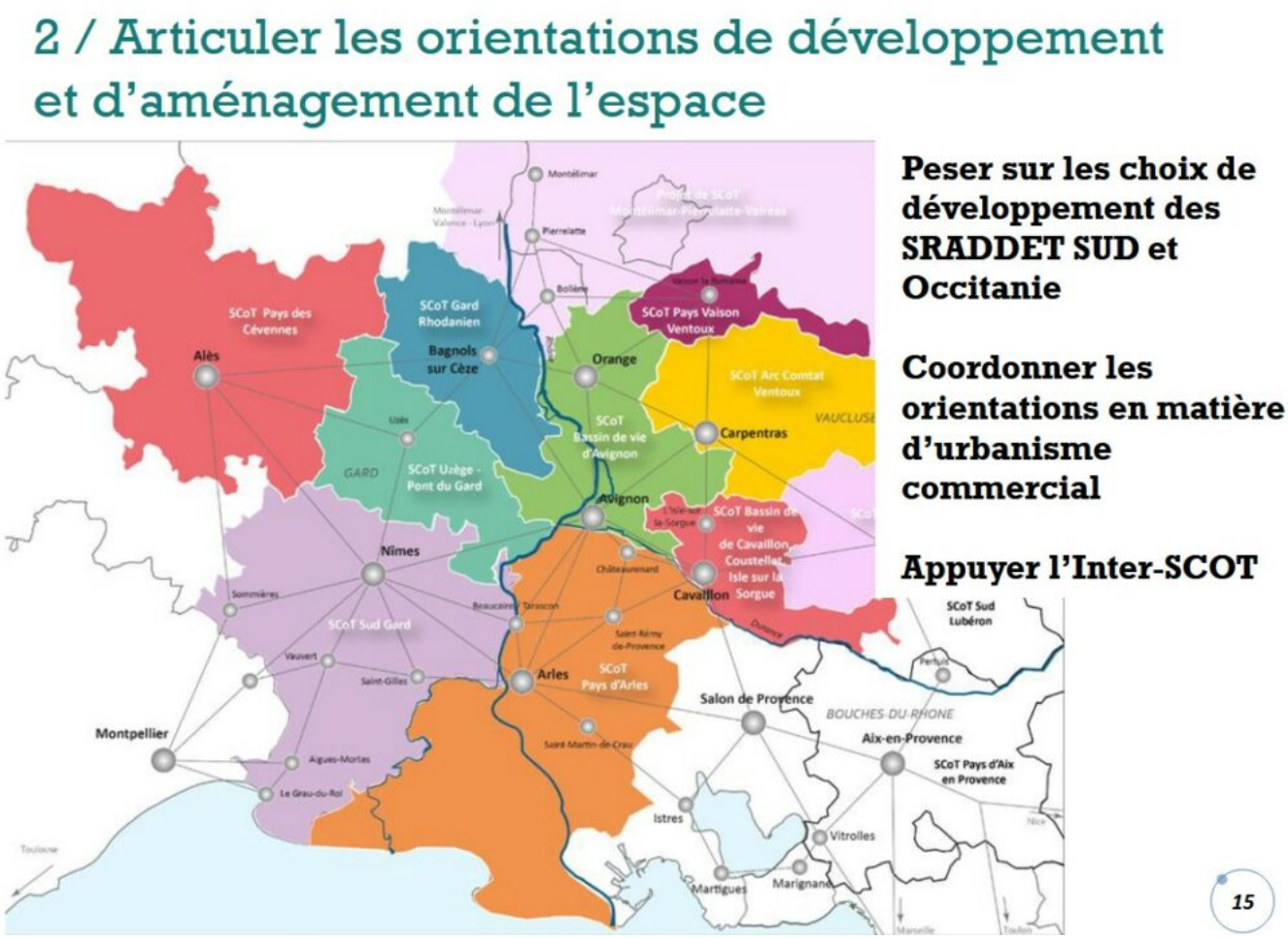
Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 14 novembre 2026

surtout environnemental… Le sujet est épineux puisqu'il pèse de plus en plus sur le budget des collectivités qui préviennent ne pas pouvoir en supporter longtemps, seules les frais.

Sortir du cadre

Avec la création du pôle territorial les élus préviennent : «Sortir du cadre permettra de porter des projets communs et de devenir force de propositions sur des projets à rayonnement régionaux et nationaux comme les lignes de cars interurbains régionaux en lien avec les gares de l'étoile ferroviaire, de mieux favoriser le transport fluvial pour les voyageurs et les marchandises.»



Maitriser son foncier pour préserver l'avenir

Ils étaient six autour de la table, d'autres ont déjà prévu de les rejoindre

Adhèrent au projet : Jacqueline Bouyac présidente de la Communauté d'agglomération Ventoux Comtat Venaissin ; Gérard Daudet Président Luberon-Monts de Vaucluse ; Pierre Gonzalvez président des Pays-des- Sorgues-Mont-de-Vaucluse ; Christian Gros président des Sorgues-des-Comtat ; Joël Guin président du Grand Avignon et Pierre Prat président du Pont-du-Gard. Ils ne sont pas venus mais sont partie

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 14 novembre 2026

prenante : Yann Bompard président du Pays d'Orange, Christian Rey, président de la Communauté d'agglo du Gard-Rhodanien a dit son intention de les rejoindre ainsi que Jean-François Périlhou de Vaison-Ventoux et Julien Merle président de la Communauté de communes Aygues-Ouvèze-en-Provence. D'autres devraient les rejoindre. L'esprit est ouvert à condition de rester pragmatique et surtout efficace.

Il n'y aura pas de mille-feuille administratif

C'est en tout cas ce sur quoi tous insistent. Le pôle –qui prendra la forme d'un syndicat mixte- a son adresse à L'Aurav, c'est-à-dire, l'Agence d'urbanisme Rhône-Avignon-Vaucluse. C'est d'ailleurs cette structure qui constituera l'outil technique et d'animation. Un président a-t-il été élu ? Non plus. Le projet, initié par Joël Guin et Christian Gros, va partir dans les mains du préfet… Qui laissera sa place à son successeur en Août, qui lui-même, promulguera la naissance du Pole territorial du Grand bassin de vie d'Avignon. Côté effectif, budget de fonctionnement… Non plus. Le pôle territorial promeut une vision élargie et planchera sur des solutions à mettre en œuvre le plus rapidement possible.

A la rentrée

Le préfet prendra l'arrêté de création du Pôle territorial du Grand bassin de vie du Grand Avignon après consultation auprès des départements et régions. Les techniciens eux, sont déjà au travail.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 14 novembre 2026



Faire converger les mobilités

Ils ont dit
Christian Gros
«Pour exister il est préférable d'être un peu plus important que la moyenne, après plusieurs réunions nous avons convenu de créer un pôle territorial avec des objectifs précis. Nous représentons 520 000 habitants. La métropole du Var, par exemple, en compte 450 000 habitants. Nous créons une structure de pôle métropolitain pour partager une vision collective, respectueuse des identités de chacun sur les axes de développement du Grand bassin de vie du Grand Avignon. Cette structure souple nous permettra de peser face aux régions et aux métropoles. L'idée ? Mettre en place un dialogue permanent entre nous pour avancer de manière concertée. Avec le pôle territorial du Grand bassin de vie d'Avignon nous créons un outil politique partenarial.»

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 14 novembre 2026

Joël Guin
«Être ensemble nous rendra plus performant dans chaque collectivité et pour l'intérêt général. Nous nous fédérons en un espace de réflexion, de concertation pour être plus forts et plus efficaces, plus pertinents en pensant aux usagers.»

Pierre Prat
«L'idée ? Essayer de mutualiser des moyens. Nous communes gardoises avons beaucoup de liens avec le bassin de vie du Grand Avignon. D'ici 2025 le train reliera plusieurs communes gardoises à Avignon permettant de déplacer les populations par transport vertueux. C'est dans ce sens que nous allons travailler.»

Jacqueline Bouyac
«Nous avons des projets de rayonnement régionaux à travailler ensemble pour les faire avancer.»

Pierre Gonzalvez
«Nous avons conscience que les projets et les questionnements doivent dépasser les limites administratives afin de travailler, en fonction des sujets, à de nouveaux objectifs communs. Il nous faut peser dans l'arc méditerranéen entre les métropoles déjà existantes et les nouvelles lois Zad (Zone d'aménagement différé, utilisation du droit de préemption, évitement de la spéculation foncière). Nous nous regroupons pour porter une voix unique.»

Gérard Daudet
a évoqué les débordements de la Durance et les dysfonctionnements dans la réflexion et la compréhension du traitement des sorties de lit du Calavon et de la Durance lors du traitement antérieur du PPRI (Plan de prévention des risques d'inondation). «Maintenant tout est en règle et les digues faites. Avoir une vue d'ensemble et partagée du Plan de prévention du risque d'inondation aurait pu faire gagner du temps.»

Immobilier : tout savoir sur le permis de louer avec l'Aurav

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 14 novembre 2026



Les réveils de l'Aurav (Agence d'urbanisme Rhône Avignon Vaucluse) proposent de faire le point et d'échanger sur un sujet concernant l'aménagement des territoires ou le mode de vie de leurs habitants. Ce webinaire matinal s'adresse aux élus, techniciens des collectivités et socio-professionnels.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 14 novembre 2026

Au programme
Les aspects règlementaires et les objectifs du dispositif avec Claude Nahoum, directeur de l'Adil de Vaucluse. Retour d'expérience avec Magali De Baere, directrice du développement urbain et de l'inclusion sociale à la Communauté d'agglomération Luberon Monts de Vaucluse.

Les infos pratiques
Les réveils de l'Aurav (Agence d'urbanisme Rhône Avignon Vaucluse). Mardi 14 juin 2022 de 8h45 à 9h30. En webinaire.
Inscription par mail à aurav@aurav.org. Renseignements auprès de Mélissa Chazerand, référente habitat : melissa.chazerand@aurav.org / 04 90 82 83 91
Lien de la visioconférence : https://us06web.zoom.us/j/88243565227

Corinne Testut-Robert vient d'être élue présidente du CAUE



Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 14 novembre 2026

Corinne Testut-Robert vient de prendre la présidence du Caue (Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement. Elle succède à Pierre Gonzalvez, vice-président du Département. Corinne Testut-Robert est maire de Visan, vice-présidente du Département depuis 2015 pour le canton de Valréas (comprenant Grillon, Richerenches, Valréas et Visan) et présidente du bailleur social départemental Vallis Habitat. Jean-Charles Gros est architecte et directeur du CAUE. L'Echo du mardi les a rencontrés à l'issue de la tenue de leur Conseil d'administration et de l'élection de la présidente.

Le Caue

«Le Caue c'est plus qu'une association, entame Corinne Testut-Robert, c'est une équipe de professionnels qui intervient auprès des communes vauclusiennes, particulièrement des plus petites afin de les accompagner dans leurs projets d'aménagement.»

Conseil aux particuliers

«Les architectes font déjà du conseil gratuit auprès des particuliers, précise Jean-Charles Gros, architecte et directeur du Caue, notamment sur les permis de construire, quatre fois par mois dans toutes les communes du département. Notre mission ? Les aider dans leurs projets d'investissement, qu'il s'agisse de bâtiments, d'espaces publics, du paysage, d'espaces naturels, de tout ce qui concerne les déplacements vélo…»

Expertises et faisabilité

«Nous procédons à l'expertise, aux études de faisabilité, aux dimensionnements de ceux-ci, recherchons des financements –ceux-ci se faisant de plus en plus rares-, puis nous accompagnons les villes dans le choix d'architectes et de paysagistes. Le conseil est gratuit pour le particulier et les communes vauclusiennes sont adhérentes, participant un peu financièrement, selon leur possibilité, et action par action. Les demandes ? Cela va du jeu de boule à la salle polyvalente en passant par les jardins partagés, les plantations…»

Vaucluse ingénierie

« Chaque Caue a sa spécialité, précise Corinne Testut-Robert, nous c'est plutôt l'aide aux petites communes. Ce que nous avons évoqué aujourd'hui ? Notre présence au sein d'une ingénierie publique, en lien avec l'Etat et qui serait pilotée par le Département, pour orienter et conseiller les collectivités. »
« Cette structure, Vaucluse ingénierie, projet de l'ancienne mandature de Maurice Chabert, est en cours d'être formalisée par Dominique Santoni, la présidente du Conseil départemental et ses équipes. Il est question de fédérer l'ensemble des organismes d'assistance aux collectivités comme l'agence d'Urbanisme (Aurav, Agence d'urbanisme Rhône Avignon Vaucluse), le Caue, les Parcs naturels régionaux, les intercos… Cela permettrait l'émergence des projets avec les collectivités en lien avec les financements que l'Etat peut apporter,» détaille le directeur du Caue. »

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 14 novembre 2026

Feuille de route

«La feuille de route ? Elle restera la même car elle fonctionne bien, elle sera cependant étoffée par le Prix départemental d'architecture et du paysage en 2022. Son objet ? Récompenser quelques belles réalisations en matière d'architecture, d'urbanisme et de paysage dans le département. Les appels à candidatures seront lancés auprès des architectes, des collectivités et auprès des artistes, après consultation, puisque nous offrons une œuvre d'art,» précisent Corinne Testut-Robert et Jean-Charles Gros. Nous poursuivrons notre action notamment pour les politiques cyclables, allant dans le sens de la transition énergétique avec les politiques de rénovation, également en faveur de la biodiversité.»

Améliorer le quotidien de tous

« La présidence du Caue et les membres du bureau sont tous des membres du Conseil départemental et la structure est financée, entre autres, par une partie de la taxe d'aménagement –qui subventionne les espaces naturels sensibles et le Caue, rappelle Jean-Charles Gros. Depuis plus de 40 ans, les Caue, organisme d'intérêt public, militent pour la promotion de la qualité de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement dans les territoires. Se loger, se nourrir, se déplacer et travailler, la structure prend en compte ces nécessités citoyennes et environnementales pour améliorer le quotidien de tous. »

En chiffre

Le Caue est intervenu sur les 12 000 dossiers de demande d'autorisation d'urbanisme. 3 600 pétitionnaires ont été rencontrés dans leur commune. 1 600 permanences de conseil architectural ont été tenues. Le Caue compte 165 adhérents dont 132 communes et 10 intercos ou syndicats de communes. 118 communes disposent de l'assistance architecturale du Caue. 81, c'est le nombre d'avis donnés par le Département concernant des projets émanant de ses propres services ou des collectivités. 33 conventions de mission d'accompagnement ont été établies avec les collectivités. 32 communes disposent de l'assistance architecturale du Parc du Luberon cofinancée par le Caue. 21 conventions de permanences supplémentaires d'assistance architecturale ont été établies.

Précisions

La taxe d'aménagement a financé le Caue à hauteur de 876 000€ auxquels s'ajoutent un peu plus de 66 000€ du Département pour des actions spécifiques inscrites au programme de l'année. Les conventions passées, pour la plupart, par les collectivités dont le Conseil départemental s'élèvent à 304 350€, ce montant additionné aux adhésions représente près de 30% des recettes.
Caue. Le Ronsard. 631, chemin des Meinajariès. Avignon. Quartier Agroparc. 04 90 13 49 50 secretariat@caue84.fr

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 14 novembre 2026

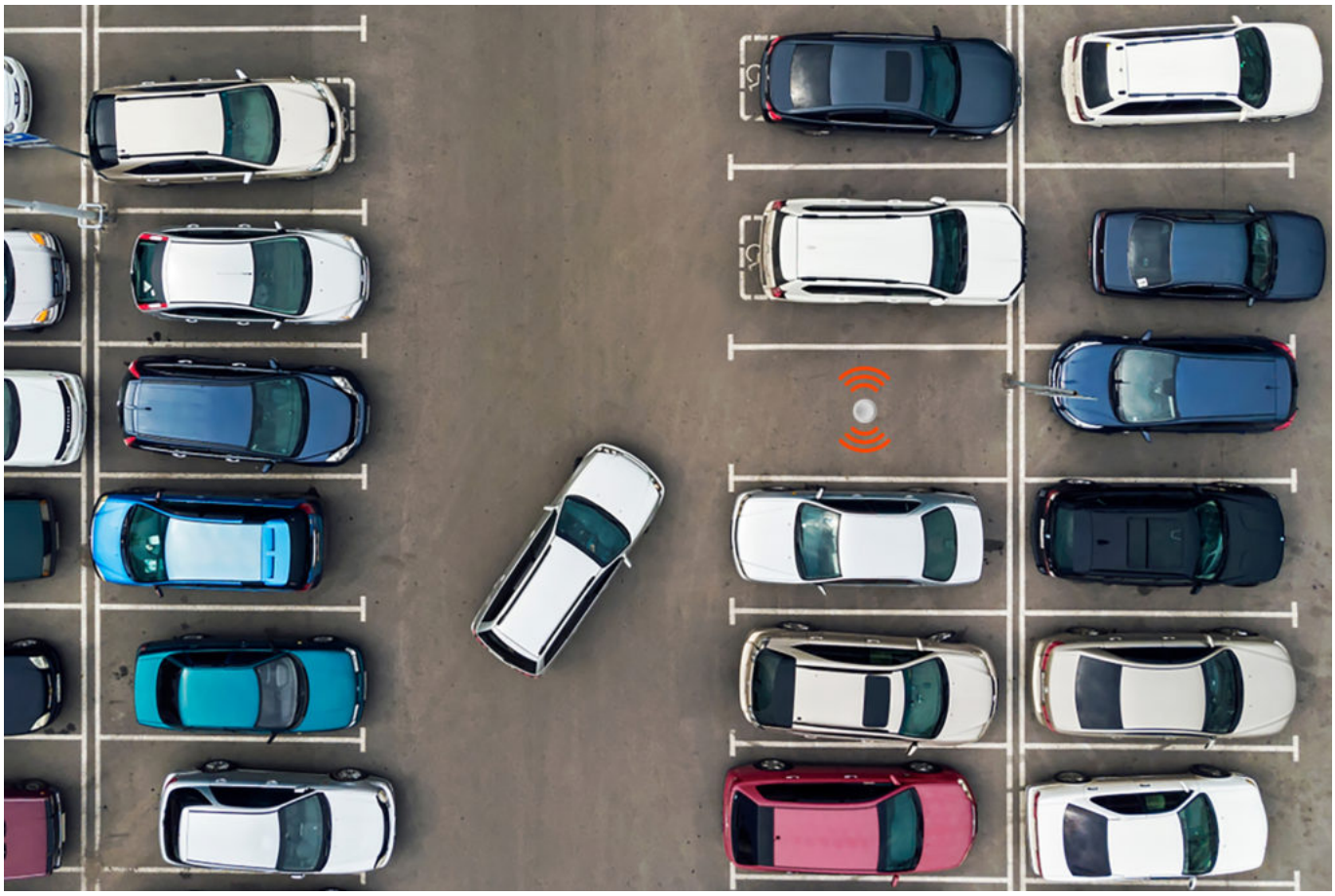


Le Département favorise les déplacements doux, piétons, randonnées et vélos

‘En place’ : deux ingénieurs avignonnais révolutionnent le stationnement en centre-ville

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 14 novembre 2026



Vous en rêviez ? L'équipe Devarchi technologies l'a fait. L'application 'En place' a vu le jour à Avignon en mars 2021, et promet déjà de révolutionner la gestion des parkings, véritable levier pour redynamiser les centres-villes du Vaucluse. Trouver une place de stationnement ne sera bientôt plus une épopée.

« Il n'existe aucune solution de ce type sur le marché, combinant toutes les problématiques des usagers. La plateforme 'En place' a ceci d'unique qu'elle rassemble toutes les fonctionnalités et permet de faire bénéficier tout le monde », explique Adil Cherkaoui, ingénieur de 33 ans à la tête de Devarchi technologies. A l'heure de la 'smart city', ou ville intelligente, l'application 'En place' ambitionne de faire du Vaucluse le chef de file de l'intelligence connectée. L'objectif ? améliorer l'attractivité des centres-villes par le biais d'une plateforme dédiée à tous : collectivités, automobilistes et commerçants.

La solution 'En place' est une plateforme numérique reliée à un capteur sous la forme d'un boitier compact installé sur une place de stationnement. Les données peuvent transiter, la magie peut opérer. L'application permet alors aux commerçants d'attirer les clients qui fuient les centres-villes en faveur des centres commerciaux. Une application mobile pour les automobilistes est disponible pour trouver une place libre et pour faire le paiement au temps réel. Cette plateforme permet également de faire des économies de gestion car les contrôles par les agents municipaux seront ciblés et peuvent se faire sur

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 14 novembre 2026

notification en cas de dépassement par exemple. Une solution 3 en 1.

La ‘smart city’, un concept désormais bien répandu

‘En place’ s’inscrit pleinement dans le concept de ‘smart city’ né aux Etats-Unis, qui s’est rapidement imposé pour désigner les stratégies d’innovation urbaine partout dans le monde. Adopté par les élus comme par les entreprises, le concept se présente comme une réponse aux défis de l’urbanisation. Adil Cherkaoui a très tôt saisi les enjeux de notre ère et le besoin criant des commerçants de retrouver leur clientèle après une année d’hibernation. Pour construire collectivement des territoires plus connectés et attractifs, l’innovation joue un rôle clef. Qu’il s’agisse d’innovations technologiques, – souvent basées sur l’utilisation du numérique et des données comme en l’espèce – ou d’innovation sociales ou environnementales, de multiples solutions peuvent contribuer à rendre les territoires plus intelligents et améliorer la vie citadine. A commencer par la gestion du stationnement, enjeu majeur en hypercentre.

Optimiser les ressources humaines des collectivités

« La gestion manuelle à travers les agents asvp qui contrôlent véhicule par véhicule nécessite beaucoup de ressources humaines et de temps. L’application que nous avons créée permet de remobiliser 75 à 80% de ces ressources grâce à l’automatisation des contrôles », poursuit le fondateur. Outre le fait de mobiliser beaucoup d’agents, la municipalité est très souvent confrontée au stationnement abusif et à son lot d’incivilités : voiture ventouse occupant une place de manière prolongée, arrêt en double file ou dans une zone dangereuse, stationnement illégal sur un emplacement réservé… Avec ‘En place’**,** les agents seront alertés en temps réel via une notification leur informant d’une incivilité, d’un dépassement d’horaire, etc. Action, réaction.

« A un instant T, un agent se trouve à un seul endroit et contrôle un seul véhicule. Avec la solution « En place », à un instant T, ce sont toutes les places qui sont contrôlées et tout le temps », souligne le chef d’entreprise. Cette prouesse est réalisée grâce aux nouvelles technologies que la société a mis en œuvre. Par ailleurs, la solution « En place » est une plateforme numérique couplée à des capteurs de stationnement de dernière génération bi-technologies assurant une fiabilité à plus de 99%. Plus besoin de prévoir le génie civil. Plus besoin non plus de prévoir les alimentations électriques ou le réseau. Les dispositifs sont entièrement autonomes et s’installent facilement.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 14 novembre 2026



Plus besoin de mobiliser beaucoup d'agents dédiée au contrôle du stationnement

Tableau de bord intégré pour l'aide à la décision

Non content de permettre les contrôles automatisés, rationnaliser les ressources humaines et engendrer des économies, 'En place' ajoute une corde à son arc : le tableau de bord intégré, véritable outil d'aide à la décision. « On va pouvoir remonter des années en arrière, collecter, croiser et analyser les données. Les décisionnaires pourront ainsi voir quelle zone est plus saturée qu'une autre et quel stationnement est surexploité ou sous-exploité », explique Adil Cherkaoui.

Fluidifier la circulation

« Grace à un partenariat avec Michat électronique, nous pilotons également les panneaux de jalonnement. Nos deux équipes techniques se sont rapprochées, et nous avons implémenté leur protocole pour intégrer leur système dans notre plateforme. Après quelques tests en temps réel et quelques ajustements, tout est absolument opérationnel », explique celui qui a étudié sur les bancs du Ceri à Avignon.

L'objectif ? Aiguiller les automobilistes et fluidifier la circulation. Le système de jalonnement dynamique

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 14 novembre 2026

est une mesure simple qui a des répercussions extrêmement positives pour la qualité de vie des résidents et des nombreux visiteurs. La signalisation indique en temps réel aux automobilistes l'état d'occupation des différents parcs. En cas de saturation, l'automobiliste peut alors organiser son déplacement de façon à stationner là où il y a encore des places disponibles. La collectivité pourra également profiter de cette solution pour communiquer davantage à destination des administrés et les inviter à venir en centre-ville par exemple.



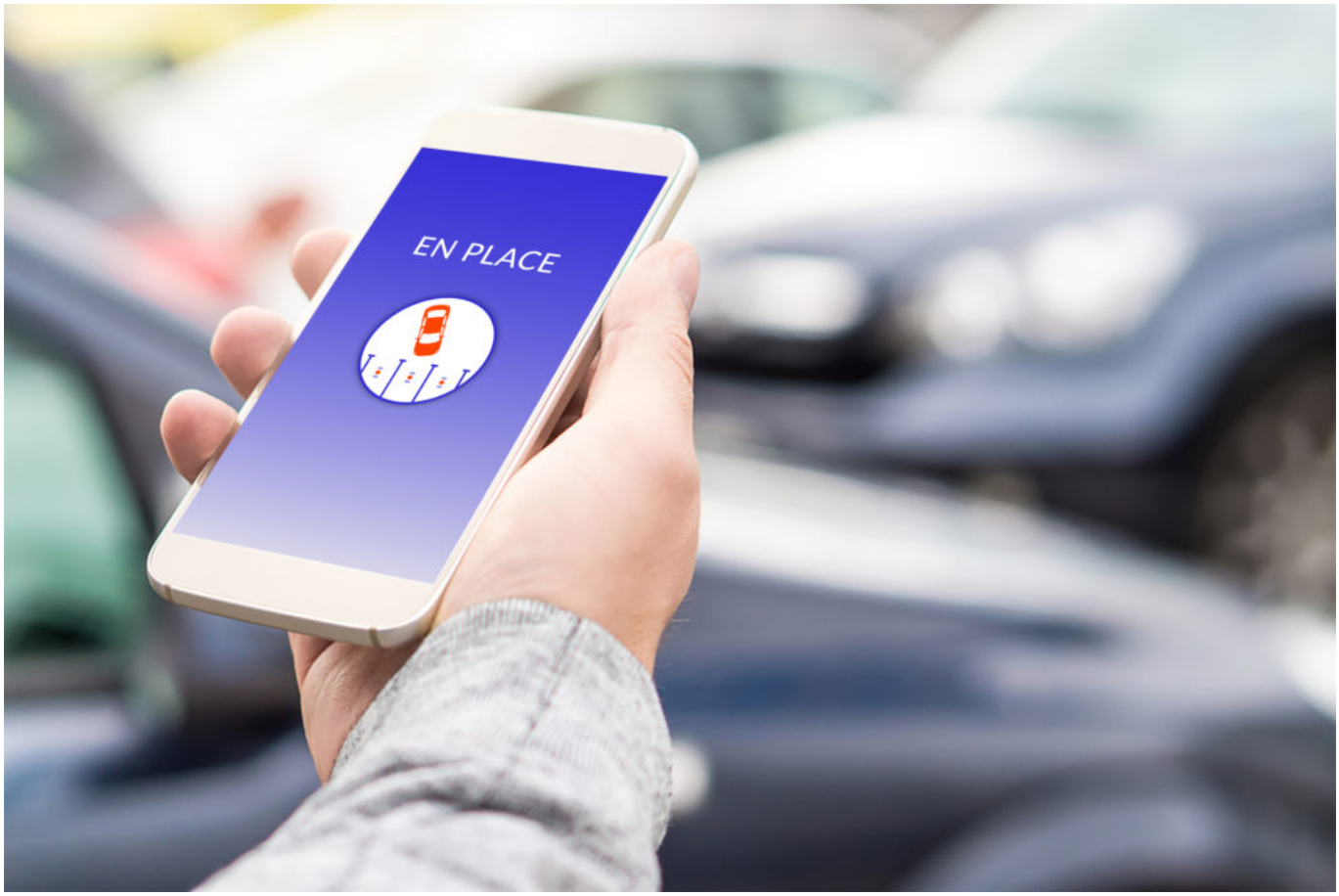
La plateforme se met au service des automobilistes pour fluidifier la circulation et éviter les zones saturées

L'automobiliste accède directement aux places libres

Vos rondes interminables dans les rues du centre-ville, les klaxons oppressants qui résonnent lourdement à l'arrière, votre profonde désillusion à la vue de la cacahouète sournoisement cachée au fond de l'emplacement, et les minutes qui passent… Un parcours du combattant qui ne sera plus que l'ombre d'un mauvais souvenir avec 'En place'. Depuis l'application, les automobilistes accèdent directement aux places libres à proximité de leur destination. À tout moment, les conducteurs accèdent aux informations en temps réel de chaque place connectée. Les automobilistes pourront régler leur stationnement au temps réel, de leur arrivée jusqu'à leur départ, plus besoin de choisir la durée de stationnement. L'automobiliste peut ainsi configurer le temps limité et être alerté par notification push, sms, mail de tout dépassement. De quoi oublier la douloureuse expérience de la contravention de stationnement placardée sur le pare-brise.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 14 novembre 2026



Une application fonctionnelle, simple, claire et efficace.

Un crédit temps accordé par les commerçants

Pour les commerçants, l'outils 'En place' deviendra à n'en point douter le meilleur allié de la boutique. Les commerçants auront la possibilité de générer des coupons de stationnement à chaque passage en caisse (crédit de stationnement) et diffuser des offres commerciales vers les automobilistes qui stationneront à proximité de leur commerce.

« Ils vont pouvoir se servir de la plateforme comme un outils commercial et marketing. Evidemment, l'utilisateur a le choix ou non d'accepter de recevoir les offres », précise-t-il. Restaurateur, magasin de prêt-à-porter, tout type de commerce peut adhérer au projet et devenir partenaire de l'application. « Cela leur apporte de la visibilité et leur permet d'attirer la clientèle en centre, surtout en post-confinement. Les centres-villes ont perdu de leur attractivité, les fermetures se sont succédées, l'inactivité a été fatale pour beaucoup, ou du moins les a fragilisés », explique Adil Cherkaoui. 'En place' sonne comme l'une des solutions contribuant au rebond économique, si cher au gouvernement.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 14 novembre 2026

Pourquoi l'application est unique ?

« Avec un seul objet connecté, on va pouvoir donner des bénéfices à plusieurs acteurs. Les solutions sur le marché sont pour la plupart incomplètes et ne proposent qu'une seule fonctionnalité, pointe le fondateur. Elles vont par exemple permettre de voir l'état d'occupation d'un parking, ou bien aider au guidage à la place, ou alors permettre le paiement en ligne. Les solutions gravitent autour de notre produit mais aucune plateforme ne conjugue toutes les problématiques pour offrir un service complet. » Le prélèvement au réel qui réduit le risque d'amende, la gestion des ressources humaines optimisées, le soutien à l'économie locale et a l'attractivité en hyper centre, le guidage et la fluidité de la circulation, les deux ingénieurs ont tout analysé afin de répondre aux principales problématiques de la vie locale.

Une invention Made in Avignon soutenue par la French Tech

Cette plateforme couplée avec des capteurs IoT (Internet of things, l'Internet des objets connectés) installé par l'équipe Devarchi technologies est le fruit d'un cocktail technologique de dernière génération, conçu et développé à Avignon en ZFU (rocade) et soutenu par la French Tech Grande Provence.

La French Tech grande Provence a permis au duo de présenter leur projet dans le cadre d'un afterwork, « j'ai bénéficié d'un tas de conseils et de mises en relation essentielles avec le réseau. » Le réseau, voila définitivement le nerf de la guerre. Les deux fondateurs, ingénieurs de métier, sont seuls aux commandes de la machine. Des petites mains qui s'affairent à l'ensemble du projet : technique, développement, production, prospection… « Quand on communique, la technique avance moins derrière », l'équipe s'enrichit donc bientôt d'une nouvelle recrue en communication et d'un commercial afin de présenter la solution aux collectivités.

Pour le financement, Adil et Mohamed ont misé sur leurs fonds propres, aucune aide financière ni prêt bancaire n'est venu à la rescousse du projet. « Je me suis concentré sur le développement des produits internes, par contre Mohamed fait de la prestation pour ses clients, ce sont ses ressources financières que l'on injecte dans le produit, gages de notre indépendance. On s'appuie sur des choses que l'on a déjà fait dans d'autres projets. On a su capitaliser sur notre expérience et nos solutions et développer à moindre coût par rapport à une entreprise qui serait partie de zéro », explique-t-il.

Les collectivités s'y intéressent

« Beaucoup de communes sont intéressées par cette solution. La modernité et l'innovation ne leur fait pas peur, bien au contraire, souligne Adil Cherkaoui. Ils sont friands lorsqu'on leur propose une solution pour donner un nouvel élan et une dynamique dans leur ville, ils sont plutôt preneurs. » La puissance de la solution réside dans le développement du logiciel, un produit qui ne représente pas un coût excessif lorsque l'on considère les économies qui en découlent. Le fondateur tient à le préciser, si l'un des boitiers présente des caractéristiques de dégradation physique, les techniciens de Devarchi technologies interviennent aussitôt sur place pour faire une vérification et changer le boitier si nécessaire.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 14 novembre 2026

Les collectivités locales sont la porte d'entrée de cette révolution numérique, sans lesquelles les boitiers ne pourront être positionnés sur les emplacements et la solution ne pourra être déployée. Les fondateurs sont confiants quant à la prise de conscience des élus du terrain, en lien constant avec le territoire vauclusien et les préoccupations des acteurs économiques. La frontière entre la ville physique et la ville numérique de demain tend à devenir de plus en plus ténue. Dans cette mutation vers un monde toujours plus digital, 'En place' permet avant tout aux villes du Vaucluse de maîtriser leurs données pour améliorer leur efficacité au quotidien.



Un simple boitier compact installé sur la place de stationnement simplifie la vie des usagers

'En place » : Adil Cherkaoui, 06.95.31.27.71, acherkaoui@devarchi-technologies.fr

1re convention rénovation énergétique du

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 14 novembre 2026

département pour Pays des Sorgues/Monts de Vaucluse



La Communauté de Commune Pays des Sorgues Monts de Vaucluse (CCPSMV) vient de signer la première convention du département avec l'Agence locale de la transition énergétique (Alte).
Dans ce cadre, l'intercommunalité va participer au Service d'accompagnement à la rénovation énergétique (Sare) « pour le renforcement de l'information et l'accompagnement des citoyens dans leur parcours de rénovation de leur patrimoine bâti ». Ce programme s'inscrit dans la continuité du partenariat engagé entre la CCPSMV et la Alte depuis 2016.

Accélérer la rénovation des logements et locaux d'entreprises
Le 'Sare' cible non seulement l'information et l'accompagnement des ménages et du petit tertiaire, mais également l'animation de la filière professionnelle pour développer une offre de qualité. Il est financé à 50% par la CCPSMV et à 50% grâce à des certificats d'économie d'énergie (CEE2).

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 14 novembre 2026

Les moyens mobilisés par la convention vont permettre un accompagnement approfondi des projets de rénovation énergétique. Un progrès concret pour les ménages et petites entreprises de la CCPSMV qui souhaiteraient engager des travaux de rénovation pour diminuer leur facture d'énergie. En effet, les logements et locaux constituent le deuxième poste d'émission de gaz à effet de serre derrière les transports.

120 000 € sur 3 ans

En place à l'Isle-sur-la-Sorgue et au Thor depuis 'l'Espace Info énergie' de la CCPSMV, déjà animé par la Alte, devient maintenant 'l'Espace conseil Faire (Faciliter, accompagner, informer pour la rénovation énergétique)'.

« Aujourd'hui, la création de ce service public de conseil pour la rénovation énergétique doit permettre de soutenir et d'enrichir les actions menées historiquement par les conseillers de l'Alte en matière d'animation des guichets d'information, de sensibilisation du grand public et d'actions dans ces domaines », explique la CCPSMV.

Pour cela, la Communauté de communes a adopté un budget en forte hausse, passant de 12 000€ à 121 471€ sur ces 3 ans.

« Ce financement vise à renforcer la dynamique de rénovation énergétique des bâtiments existants, assurer un parcours complet d'accompagnement pour les propriétaires et consolider les dispositifs territoriaux existants. »

Permanences Espace conseil Faire

Vous avez un projet de construction ou de rénovation de votre habitation, vous pouvez dès à présent prendre rendez-vous lors des permanences :

- À l'Isle-sur-la-Sorgue, tous les 1ers vendredis du mois de 14h à 17h, dans les locaux de la CCPSMV (350 avenue de la Petite Marine – 84 800 L'Isle sur la Sorgue).
- Au Thor, tous les 3èmes mardis du mois de 14h à 17h, en mairie.
- À Châteauneuf de Gadagne.

La prise de rendez-vous se fait par mail : infoenergie@alte-provence.org ou par téléphone au 04 90 74 09 18 :

- le 1er mercredi du mois de 14h à 17h
- le 2e jeudi du mois de 9h à 12h
- le 3e mardi du mois de 9h à 12h

Vous avez des questions ne nécessitant pas un rendez-vous, posez les par mail : infoenergie@alte-provence.org ou par téléphone au 04 90 74 09 18 (aux horaires ci-dessus).

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 14 novembre 2026

La CNR nomme une responsable des affaires institutionnelles



Bernadette Laclais, ancienne députée de Savoie, rejoint le pôle institutionnel de la CNR (Compagnie nationale du Rhône) dirigé par Thomas San Marco, délégué général.
Cette spécialiste des stratégies territoriales de développement aura pour mission « d'inscrire la transition écologique en développant des projets d'aménagement cohérents avec les territoires au plus proche des besoins des bassins de vie et de leurs communautés ».
En effet, la CNR, premier producteur français d'énergie exclusivement renouvelable (eau, vent, soleil) s'est donnée pour objectif de mettre la transition écologique à la portée des collectivités territoriales via des projets d'aménagement dans les domaines de l'énergie, de la navigation et de l'irrigation. C'est dans ce cadre que Bernadette Laclais, diplômée de l'Institut d'études politiques de Grenoble et de l'institut d'urbanisme de Grenoble, aura pour but d'apporter toute son expérience pour garantir le lien entre les besoins d'aménagements territoriaux et le fonctionnement des institutions locales et nationales.

En charge du Rhône depuis 1934
Egalement première femme élue maire de Chambéry en 2017, vice-présidente de la région Rhône-Alpes de 2004 à 2012 elle a été députée de la Savoie entre 2012 et 2017. Mandat pendant lequel elle travaillera à la préparation de la loi de transition énergétique pour la croissance verte.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 14 novembre 2026

Parallèlement, elle s'est aussi investie au sein de Centre-ville en mouvement, réseau visant à soutenir la redynamisation des centres urbains et de leur articulation avec leurs périphéries dont elle a été présidente.
Pour rappel la CNR assure la gestion du Rhône dans le cadre d'une concession lui attribuant depuis 1934 la charge des centrales hydroélectriques et autres infrastructures (19 barrages, 14 écluses à grand gabarit dont celles de Bollène, de Caderousse, d'Avignon et de Beaucaire, une cinquantaine de parcs éoliens et une vingtaine de centrales photovoltaïques), la navigation, l'irrigation ainsi que le contrôle des berges du Fleuve-roi. A ce titre, elle assure ainsi la construction et l'entretien de 400 km d'endiguements et de digues.